

Communiqué de Presse

Samu-Urgences de France ne saurait approuver la démarche visant à évaluer les services d'urgences telle qu'elle est engagée par le Ministre du Budget et de la Réforme de l'Etat, suite au rapport du Député François Cornut-Gentile.

Les Français vont dorénavant « noter leurs services publics » et un « baromètre de qualité des services publics » est promis pour l'été prochain.

Malheureusement les indicateurs retenus ne sont pas les plus adaptés pour cela.

Samu-Urgences de France dénonce le positionnement de ces indicateurs exclusivement centrés sur la qualité de l'accueil du patient.

En effet, la "proposition d'indicateurs emblématiques" formulée dans le rapport ne porte que sur la réduction du "temps d'attente aux urgences" et l'amélioration des "conditions d'accueil aux urgences", avec un gros plan sur la mesure du "pourcentage des services des urgences qui offrent un accueil personnalisé permettant de préserver l'intimité du patient et d'assurer la confidentialité de sa situation personnelle et de sa situation de santé".

Samu-Urgences de France :

- considère que l'évaluation des services d'urgences par les usagers est une excellente initiative,
- souligne que la mission des services d'urgences est, non seulement, d'accueillir mais, aussi et surtout, de qualifier chaque situation, d'agir avec pertinence et efficacité afin d'apporter le juste soin et d'orienter chaque patient au mieux pour la suite de sa prise en charge,
- demande que les critères proposés pour une telle évaluation ne se limitent pas à la qualité de l'accueil, mais prennent en compte une mesure de la plus-value apportée aux patients au plan de leur santé et de leur sécurité,
- demande que le Conseil national de l'urgence hospitalière soit saisi de cette question pour proposer des indicateurs plus adaptés.

Marc GIROUD

Président de Samu-Urgences de France
+336 07 75 53 37

Samu Urgences de France
<http://www.samu-urgences-de-france.fr> première page